

Synthèse des audits sur la conformité des élevages de porcs aux mesures du Guide de Bonnes Pratiques d'Hygiène

Anne Hémonic, Alexandre Poissonnet, Isabelle Corrége

Ifip-Institut du porc, BP 35104, 35651 Le Rheu cedex
Contact : anne.hemonic@ifip.asso.fr



Le protocole de nettoyage-désinfection est une des thématiques auditées

L'objectif du Guide de Bonnes Pratiques d'Hygiène (GBPH) est d'aider les éleveurs à maîtriser la sécurité sanitaire de la viande de porc pour le consommateur. Il a été officiellement validé par les services de l'Etat en 2012.

Entre 2010 et 2013, les Organisations de Producteurs ont réalisé des audits pour vérifier le niveau de conformité des élevages aux mesures du GBPH et définir les points de progression. Cet article fait la synthèse de l'ensemble des audits transmis à l'Ifip.

Matériel et méthodes

- Les audits ont été réalisés entre 2010 et 2013 par les techniciens des Organisations de Production dans des élevages volontaires.
- La grille d'audit comprenait 217 questions, réparties en 15 chapitres, listant toutes les BPH et les justificatifs demandés dans le Guide.

Résultats-Discussion

- 1834 audits ont été transmis à l'Ifip par les Organisations de Producteurs.
- Ces audits ont concerné 1539 élevages, parmi lesquels 89 ont été audités deux fois, 102 trois fois.
- Les élevages étaient répartis dans 17 régions et 61 départements.
- L'échantillon d'élevages n'était pas représentatif de la production française (Tableau 1), mais ce n'était pas un objectif visé dans cette étude.

Tableau 1 : Caractéristiques des 1539 élevages audités et de la population française

	Élevages audités	Élevages français
Elevages en Bretagne	18 %	49 % ⁽¹⁾
Naisseur-engraisseurs	55 %	50 % ⁽²⁾
Engraisseurs	15 %	29 % ⁽²⁾
Naisseur, Naisseur-post-sevreurs	10 %	5 % ⁽²⁾
Post-sevreurs, Post-sevreurs-engraisseurs	21 %	16 % ⁽²⁾

(1) BDPORC (2) Service statistique du Ministère de l'Agriculture

Tableau 2 : Taux moyens de BPH conformes, pour l'ensemble du questionnaire et par chapitre

	Nb BPH	% conformité	Nb éleveurs
Questionnaire entier	217	93,7%	1539
Protection sanitaire	13	96,1%	1539
Logement en bâtiment	12	94,5%	1534
Logement en extérieur	9	94,4%	147
Gestion de la semence	10	95,1%	979
Soins aux truies et aux porcelets	7	96,6%	981
Gestion des médicaments	56	94,2%	1539
Réception et embarquement des porcs	11	97,7%	1533
Stockage et distribution des aliments	9	95,1%	1521
Hygiène des intervenants et du petit matériel	3	96,8%	1305
Hygiène des bâtiments et des équipements	19	94,6%	1536
Traçabilité	14	98,7%	1539
Infirmerie	1	87,6%	1512
Gestion des cadavres, équarrissage	9	84,6%	1538
Qualité de l'eau	8	88,5%	1531
Fabrication d'aliments à la ferme	34	83,4%	596

- Sur l'ensemble du questionnaire, le taux de conformité moyen des 1539 élevages est de 93,7 % (Tableau 2).
- Seuls quatre chapitres présentent un taux de conformité < 90 % : la fabrication d'aliment à la ferme (en moyenne 83,4 % de BPH conformes dans les 596 élevages concernés), la gestion des cadavres (84,6 %), la qualité de l'eau (88,5 %) et l'isolement des porcs malades ou blessés (87,6 %). Les mesures correctives mises en place dans les élevages suite à ces audits ont donc ciblé en particulier ces thématiques.
- Dans les 102 élevages audités trois fois, le taux de conformité augmente entre le premier audit (90,7), le second (91,9 %) et le dernier (93 %). Ce résultat confirme que les audits sont un outil efficace pour améliorer la mise en œuvre des pratiques d'hygiène en élevage et les maintenir dans le temps.

Conclusion

Cette synthèse nationale met en évidence les très bons taux de conformité des BPH dans un large échantillon d'élevages. Cela signifie que les démarches basées sur le GBPH, notamment la maîtrise des Salmonelles en élevage ou le plan Ecoantibio, reposent sur un socle de mesures déjà globalement bien maîtrisé.

